

Mardi 18 août 2020 [www.ville-de-chimay.be](http://www.ville-de-chimay.be) // [aude.dardenne@ville-de-chimay.be](mailto:aude.dardenne@ville-de-chimay.be)

Le port du masque est obligatoire depuis le samedi 1er août, tous les jours de la semaine, pour l'accès et la circulation de tous les usagers et usagères âgés de plus de 12 ans, sur l'ensemble de la Grand Place et du centre historique, en raison de leur caractère touristique (entrées rue Rogier, Rue Saint Nicolas, Rue Basse Ville, rue Pont du Welz) et sur les Ormeaux.

**Luttons ensemble  
Continuons à appliquer les gestes  
barrières au quotidien.**

### ATTENTION

En raison de la sécheresse et de la canicule que nous connaissons actuellement, nos réserves d'eau diminuent.

Préservez nos ressources pour que nous puissions avoir un approvisionnement normal: **NE GASPILLONS PAS NOTRE EAU.**

Réservez-la à un usage ménager normal.

**RAPPEL - Les pompes publiques sont réservées aux agriculteurs EN PRIORITÉ.**

### Vente de biens communaux déclassés

L'Administration communale de Chimay a décidé de vendre au plus offrant le matériel communal déclassé ci-dessous :

Deux bennes à simple essieu

Un tracteur agricole/forestier de marque Landini modèle R 8500, , année de mise en circulation 1973.

Un broyeur forestier avec prise de force de marque Lindana, modèle TP 270 PT0, année de production 2008, poids 1385 kg

Un broyeur forestier avec prise de force de marque Lindana, modèle TP 200

2 vieux tours à métaux de la marque Celtic, modèle Celtic 14

Tous les détails et photos sur le site de la Ville [www.ville-de-chimay.be](http://www.ville-de-chimay.be)

Les offres devront être adressées sous enveloppe fermée au Collège communal, Grand'Place 13, 6460 Chimay, pour le 31 août 2020 au plus tard.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter Madame Pétriset par téléphone au 060/303.700 ou par email [cindy.petrisot@ville-de-chimay.be](mailto:cindy.petrisot@ville-de-chimay.be)



L'Echevine de l'Information, J. VAN TONGELEN // Le Bourgmestre, D. DANVOYE

